

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 29 septembre 2020

Délibération  
n°151-2020  
Point 4.8.10.1

### Point 4.8.10.1 de l'ordre du jour

#### Renouvellement du diplôme d'université « Enseigner sa discipline en langue allemande »

##### EXPOSE DES MOTIFS :

La mise en place de ce diplôme d'université en 2013 est à analyser dans le contexte suivant :

L'INSPE de l'Académie de Strasbourg a été sollicité par le Rectorat et plus particulièrement par les inspecteurs des disciplines concernées pour pallier le manque d'enseignants capables d'enseigner leur discipline en langue allemande dans un contexte d'ouverture en nombre de sites bilingues.

Avant la mise en œuvre des Masters préparant aux métiers de l'enseignement, les stagiaires bénéficiaient à l'IUFM de l'époque de la possibilité de se qualifier pour enseigner leur discipline en langue étrangère (Allemand, Anglais, Espagnol). L'ouverture du diplôme d'université « Enseigner sa discipline en langue allemande » en 2013 - a permis de reconstituer un vivier d'enseignants formés pour assumer une double mission - enseigner leur discipline et une langue seconde et ainsi de contribuer à la politique linguistique de la Région Alsace et de l'Académie de Strasbourg (plus de 50 diplômés).

Depuis son ouverture, cette offre de formation s'effectue en partenariat avec :

- la Pädagogische Hochschule de Karlsruhe (formation des enseignants de collège et de l'école élémentaire)
- le Staatliches Seminar für Didaktik und Lehrerbildung (Gymnasien) de Fribourg et/ou d'Offenburg (formation pédagogique et didactique des stagiaires second degré/lycée)
- le Schulpraktisches Seminar de Berlin - Bezirk Treptow -Köpenick (formation pédagogique et didactique des stagiaires du second degré)

La DARILV, la Quadripartite et la Région académique Grand Est soutiennent l'action de formation de l'INSPE.

Ce diplôme d'université « Enseigner sa discipline en langue allemande » a été modifié depuis 2013 comme suit pour s'adapter aux besoins des enseignants :

- a) en l'ouvrant également aux enseignants du premier degré,
- b) en l'ouvrant à la voie professionnelle,
- c) en l'ouvrant à l'ensemble du territoire national en particulier en direction des enseignants de DNL/DEL2 du second degré,
- d) en proposant les cours sous une forme hybride (cours en présentiel, supports de cours sur la plateforme Moodle et visioconférences sur Adobe Connect/Meet/BBB) permettant d'accueillir des candidats éloignés géographiquement des sites de formation,
- e) en acceptant une 1<sup>e</sup> candidature hors académie de Strasbourg en 2018 (à un tarif plus élevé),

- f) en proposant des aides sous forme de tutorat en ligne  
g) en l'ouvrant à l'international via une convention de partenariat trinational franco-germano-suisse avec La Haute école pédagogique de Bejune (Suisse) et l'École supérieure de pédagogie de Karlsruhe (Allemagne), tous deux impliqués dans la formation d'enseignants pour le bilingue.

**Le 22 septembre 2020, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 21 voix pour.**

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le renouvellement du diplôme d'université « Enseigner sa discipline en langue allemande ».

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

**Destinataires :**

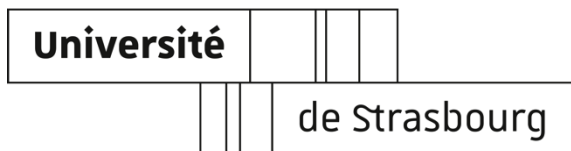
- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2020

Le Directeur général des services par intérim



Christophe DE CASTELJAU



# Diplôme

**Création :** *Tout renseigner, sauf la rubrique XI*

**Modification :** *Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif*

**Renouvellement d'un DU :** *Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste*

OUVERTURE DEMANDEE POUR : **2020-2021**

## I. Intitulé : DU « Enseigner sa discipline en langue allemande »

S'agit-il : **d'une modification/renouvellement de DU pour l'année universitaire 2020-21**

Date d'approbation par le Conseil de composante (Conseil d'institut INSPÉ) : septembre 2020

## II. Exposé des motifs de la création en 2013

L'ouverture de ce diplôme d'université en 2013 est à analyser dans le contexte suivant :

L'INSPE de l'Académie de Strasbourg a été sollicité par le rectorat et plus particulièrement par les inspecteurs des disciplines concernées pour pallier le manque d'enseignants capables d'enseigner leur discipline en langue allemande dans un contexte d'ouverture en nombre de sites bilingues.

Avant la mise en œuvre des Masters préparant aux métiers de l'enseignement, les stagiaires bénéficiaient à l'IUFM de l'époque de la possibilité de se qualifier pour enseigner leur discipline en langue étrangère (Allemand, Anglais, Espagnol). L'ouverture du diplôme d'université « Enseigner sa discipline en langue allemande » en 2013 - a permis de reconstituer un vivier d'enseignants formés pour assumer une double mission - enseigner leur discipline et une langue seconde et ainsi de contribuer à la politique linguistique de la Région Alsace et de l'Académie de Strasbourg (plus de 50 diplômés).

Depuis son ouverture, cette offre de formation s'effectue en partenariat avec :

- la *Pädagogische Hochschule* de Karlsruhe (formation des enseignants de collège et d'école élémentaire)
- le *Staatliches Seminar für Didaktik und Lehrerbildung (Gymnasien)* de Fribourg et/ou d'Offenburg (formation pédagogique et didactique des stagiaires second degré/lycée)
- le *Schulpraktisches Seminar* de Berlin - Bezirk Treptow -Köpenick (formation pédagogique et didactique des stagiaires du second degré)

## III. Exposé des motifs de la modification pour 2020-21

La DARILV, la Quadripartite et la Région académique Grand Est soutiennent notre action de formation.

Ce diplôme d'université « Enseigner sa discipline en langue allemande » a été modifié depuis 2013 comme suit

pour s'adapter aux besoins des enseignants :

- a) en l'ouvrant également aux enseignants du premier degré,
- b) en l'ouvrant à la voie professionnelle,
- c) en l'ouvrant à l'ensemble du territoire nationale en particulier en direction des enseignants de DNL/DEL2 du second degré,
- d) en proposant les cours sous une forme hybride (cours en présentiel, supports de cours sur la plateforme Moodle et visioconférences sur Adobe Connect/Meet/BBB) permettant d'accueillir des candidats éloignés géographiquement des sites de formation,
- e) en acceptant une 1<sup>e</sup> candidature hors académie de Strasbourg en 2018 (à un tarif plus élevé),
- f) en proposant des aides sous forme de tutorat en ligne.

**La dimension frontalière du Grand Est où les besoins en formation en DEL2/ DNL sont importants nous amènent à demander les modifications suivantes à partir de la rentrée 2020.**

- a) une ouverture à l'international renforcée via une Convention de partenariat trinational franco-germano-suisse avec *La Haute Ecole Pédagogique de BEJUNE* (Suisse) et *l'Ecole Supérieure de pédagogie de Karlsruhe* (Allemagne), tous deux impliqués dans la formation d'enseignants pour le bilingue. Nous bénéficions d'un partenariat trinational avec la HEP de BEJUNE et la PH de Karlsruhe. Cette nouvelle convention consolide le rôle de l'INSPE comme centre de formation d'une didactique bilingue franco-allemande puisque que les étudiants de la Haute Ecole pédagogique de BEJUNE seront amenés à dépendre de ce centre de formation. Cette coopération tripartite vise également à améliorer l'employabilité des stagiaires en améliorant leur compétence interculturelle avec des stages d'immersion et d'observation en France, Allemagne et en Suisse.
- b) pour le Grand Est, une communication accrue vers les enseignants de la voie professionnelle,
- c) de nouvelles conditions et modalités d'admission (voir VIII),
- d) une adaptation pédagogique de l'organisation des cours et de l'intitulé des UE (voir XI),
- e) des adaptations au niveau des évaluations (voir IX).

#### IV. Présentation du diplôme

##### A- Présentation des 6 volets de la formation :

La formation comprend :

- un volet linguistique (UE 1 Langue allemande),
- un volet didactique (UE 2 et UE 3)
- un volet pratique sous forme de stage (UE 4),
- un volet optionnel comprenant la préparation à la certification complémentaire pour les enseignants du second degré (UE 5).

NB : La passation de la certification reste individuelle et se fait hors cadre de ce DU.

- Un accompagnement personnalisé (UE 6) incluant une familiarisation avec les outils de l'enseignement à distance.

#### B- Objectifs pédagogiques et scientifiques :

- Introduction à la formation (Séminaire en présentiel à Strasbourg)
  - Présentation et pratique des outils informatiques nécessaires à un enseignement à distance et à la mutualisation des documents et des travaux en groupe.
  - Prise en main des dispositifs de formation en ligne (la Fabrique / INSPÉ)
  - Présentation du matériel du CAREL (Centre d'apprentissage et de ressources pour l'éducation aux langues) pour DEL2 afin que les stagiaires, futurs multiplicateurs du bilingue dans leurs établissements, puissent effectuer des achats d'outils pédagogiques en connaissance de cause.
- UE1 : Formation linguistique en allemand
  - Pratique de la langue allemande pour l'enseignement (*Unterrichtssprache*),
  - Approfondissement du langage spécialisé en allemand des disciplines enseignées (*Fachsprache*),
  - Formulation des tâches /consignes dans l'enseignement,
  - L'art de motiver et l'art de corriger en allemand.
- UE 2 : Didactique des disciplines en langue étrangère / Didactique DEL2<sup>1</sup>
  - Connaissance des principales formes et conditions d'un enseignement d'une discipline en langue seconde/ langue étrangère ou langue régionale en France,
  - Réflexion sur les supports écrits et oraux dans l'enseignement bilingue et la production de fiches élèves,
  - Réflexion sur les aides visuelles, linguistiques et méthodologiques à donner,
  - Prise de conscience de la dimension linguistique et interculturelle de tout enseignement/ apprentissage disciplinaire.
- UE 3 : Disciplines enseignées en langue étrangère (2 parties)
  - Construction intégrée des savoirs et savoir-faire disciplinaires et linguistiques de DNL/DEL2
  - Élaboration de supports didactiques pour l'enseignement bilingue,
  - Élaboration de stratégies de lecture propres à la DEL2
  - Réflexion sur les évaluations des acquis linguistiques et disciplinaires des élèves,
  - Réflexion sur la double correction des acquis linguistiques et disciplinaires des élèves.
  - Production de matériel didactique pour les Disciplines enseignées en langue 2 (au sein d'un groupe pluriculturel)

---

<sup>1</sup> DEL2= discipline enseignée en langue 2

- UE 4 Préparation au stage d'observation et de pratique accompagnée :
  - Connaissance des spécificités de l'organisation de cours en DEL2/DNL dans différents contextes locaux et nationaux (France, pays germanophones),
  - Connaissance des outils et manuels pédagogiques utilisés et utilisables pour l'enseignement des contenus disciplinaires,
  - Analyse comparative/contrastée des systèmes éducatifs français et allemand/suisse,
  - Prise en compte de la dimension interculturelle de l'enseignement.
  
- UE 5 (optionnelle) : Préparation de la certification complémentaire en allemand dans une DNL
  - Connaissance des dispositifs de l'enseignement bilingue du 1<sup>er</sup> degré,
  - Connaissance des dispositifs d'enseignement bilingue en collège et en lycée en France et à l'étranger (Réseau de AEFÉ),
  - Préparation à l'épreuve de la certification complémentaire (dossier écrit et entretien).
  
- UE 6 Accompagnement personnalisé
  - Réponses à des besoins spécifiques individualisés (conseils, bureautique, soutien dans les travaux demandés...) ou en petit groupe.
  - L'accueil du groupe lors du séminaire d'introduction et la prise en mains des outils de formation à distance rentrent dans ce cadre.

C- Objectifs en termes de compétences professionnelles :

- Savoir recourir à différentes méthodes pour favoriser la dimension linguistique de tout enseignement disciplinaire ;
- Savoir formuler pour une DEL2/DNL les objectifs sur le plan linguistique et disciplinaire ;
- Savoir enseigner en transposant des contenus disciplinaires issus du programme français dans une langue étrangère ;
- Savoir prendre en compte les entraves linguistiques dans la construction de la progression disciplinaire ;
- Connaître et savoir analyser les bonnes pratiques pédagogiques (observées en France ou en Allemagne) pour favoriser l'apprentissage chez l'élève ;
- Savoir adapter des supports authentiques ou pédagogiques germanophones au contexte français des classes bilingues, sections européennes ou dans le cadre des EPI en collège ;
- Se constituer une base de supports pédagogiques et linguistiques selon ses champs disciplinaires ;
- Savoir combiner les procédés et les techniques issus des apprentissages disciplinaires et de l'enseignement des langues ;
- Savoir identifier les difficultés linguistiques et disciplinaires et celles liées à des formulations de consignes dans les fiches de travail destinées aux élèves ;

- Savoir prendre en compte la double transposition didactique ;
- Connaître le statut de l'erreur dans l'acquisition d'une langue et plus particulièrement en DEL2, savoir analyser et corriger de façon appropriée les types d'erreurs identifiées à l'oral comme à l'écrit ;
- Savoir travailler en réseau dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie (exemple : échanges dans le cadre du groupe des anciens inscrits du D.U. dans la discipline histoire-géographie ; activités futures dans le cadre du PAF à envisager) ;
- Connaître les possibilités et les modalités de mobilités (enseignants et élèves) ;
- Être sensibilisé aux connaissances et compétences culturelles et interculturelles.

## V. Composante de rattachement :

**INSPÉ de l'Académie de Strasbourg**  
 141 Avenue de Colmar, BP 40102  
 F – 67024 STRASBOURG Cédex

### A. Composantes ou services associés :

Service Formation Continue : s'agissant d'un diplôme d'université organisé en formation continue, la gestion financière relève du SFC, la gestion pédagogique de l'INSPÉ, composantes de l'Université de Strasbourg.

### B. Etablissements partenaires

Ce diplôme est lié par une *Convention trinationale* (septembre 2020) avec les partenaires institutionnels suivants (1 et 2). Les responsables de programme dans chacun des établissements sont indiqués entre parenthèses.

**1 Pädagogische Hochschule (PH) Karlsruhe** (Céline Bichon)  
 Bismarckstraße 10, D- 76133 KARLSRUHE  
 Courriel : celine.bichon@gmx.de

**2 Haute Ecole Pédagogique (HEP) des cantons de Berne Jura et Neuchâtel (BEJUNE)** (Prof. Dr. Josianne Veillette, coordinatrice de projets, formation continue et postgrade)  
 Ch. de la Ciblerie 45, CH- 2503 BIENNE  
 Courriel : josianne.veillette@hep-bejune.ch

Autres établissements partenaires depuis le début du D.U. :

\* **Staatliches Seminar für Didaktik und Lehrerbildung (GWHS)** (Nicole Kränkel-Schwartz, Seminarleiterin)  
 Weingartenstrasse 34c, D- 77654 OFFENBURG

\* **Staatliches Seminar für Didaktik und Lehrerbildung Freiburg - Abteilung Gymnasium** (Martin Thoböll, Fachleiter für Französisch),  
 Oltmannsstraße 22, D-79100 Freiburg  
 Courriel : mjthoboell@googlemail.com

\* **Schulpraktisches Seminar Treptow-Köpenick - Fachseminar Französisch** (Daniela Ullsperger)

Luisenstraße 16, D- 12557 BERLIN (Köpenick)

Courriel : [d.ullspurger@gmx.de](mailto:d.ullspurger@gmx.de)

### C. Autres partenariats

#### **Universität Freiburg – Zentrum für Lehrerbildung**

Beratung & Praxisvernetzung der School of Education FACE

Nom, Prénom : Sybille Schick

Téléphone : 0761/ 203-8963

Fax : 0761/ 203-8972

Courriel : [sybille.schick@uni-ph.face-freiburg.de](mailto:sybille.schick@uni-ph.face-freiburg.de)

#### **Rectorat de l'académie de Strasbourg :**

- Convention pluripartite entre l'académie de Strasbourg et l'université de Strasbourg (Département du Dialectologie et INSPE) du 8 juin 2020
- Convention annuelle de financement
- Convention DARILV

### VI. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Nom, Prénom : GEIGER-JAILLET Anemone

Grade : PU

CNU : 7<sup>ème</sup>

Adresse : INSPE, 141 Avenue de Colmar, 67100 Strasbourg

Téléphone : 03.88.43.82.00 (accueil Inspé)

Email : [geiger-jaillet@unistra.fr](mailto:geiger-jaillet@unistra.fr)

### VII. Durée de la formation et calendrier

Déroulement sur l'année :

La formation se déroule sur une année universitaire (d'octobre à septembre).

La formation est calquée sur le calendrier scolaire français, mais tient également compte des impératifs universitaires et scolaires de nos partenaires.

La formation démarre par une semaine de formation en présentiel pendant les vacances d'automne à l'INSPE de l'académie de Strasbourg.

Suivront des cours en ligne un soir par semaine selon un calendrier fixé par semestre.

Une seconde semaine de formation aura lieu en immersion en Allemagne (il s'agit de la 1<sup>e</sup> semaine des congés de juillet) où des supports disciplinaires bilingues seront élaborés sur place et en commun avec des étudiants de la *Pädagogische Hochschule* de Karlsruhe et de la HEP BEJUNE.

Un stage en observation en classe d'une semaine est obligatoire. Il peut se faire en avril à Berlin chez notre partenaire (*Schulpraktisches Seminar Treptow-Köpenick*), ou en juillet dans un autre Land allemand (ou un pays germanophone), ou en stage filé pour les enseignants habitant à proximité de la frontière franco-allemande.



Cette formation hybride s'élève à 128 heures de formation pour les stagiaires, plus 24 heures de stage :

- Séminaire d'Introduction à la formation, méthodes de travail à distance et outils dans le D.U. (10 h). (UE 6)
- Accompagnement individualisé (2h/ par inscrit) sur la durée de la formation (UE 6)
- Perfectionnement linguistique en langue allemande : 20h (UE1)
- Didactique (disciplinaire + didactique des disciplines en L2), en partie avec une collaboration des partenaires allemands et suisses 78 h (UE 2 et UE 3)
- Préparation, puis exploitation des observations au retour de stage : 10 h (UE 4)
- Stage individuel dans un établissement scolaire : 24h
  - 1. Observation de cours bilingues en France (au moins 1 journée)
  - 2. Stage de pratique accompagnée en Allemagne (au moins 3 jours)
- Préparation facultative à la certification complémentaire : 10h (UE 5)

## **VIII. Conditions d'admission et public concerné**

### **A. Mode de recrutement / sélection**

Le public visé :

- Enseignants du premier et second degré de la voie générale et professionnelle en poste qui souhaitent poser leur candidature à un poste à profil
- Enseignants sur poste à profil qui souhaitent acquérir une expertise dans l'enseignement bilingue (sections bilingues, sections européennes, classes ABIBAC, Azubi BacPro)
- Fonctionnaires stagiaires inscrits en Master MEEF de l'INSPE

Niveau exigé : Bac+3

Prérequis : Langue allemande de niveau B2 au moins.

Recrutement :

Le recrutement s'effectue au niveau B2 en allemand.

L'objectif linguistique visé en fin de formation est le niveau C1.

La procédure se trouve sur le site du D.U. Enseigner sa discipline en langue allemande <https://inspe.unistra.fr/formation/diplomes-duniversity/du-enseigner-sa-discipline-en-langue-allemande/>

### **Procédure / déroulement du recrutement :**

1. Dépôt d'un dossier de candidature pour le 30 septembre 2020.
2. En fonction du dossier déposé, le candidat sera contacté pour un entretien téléphonique ou sur place (Strasbourg) en langue allemande.
3. Communication des avis (favorables ou défavorables) pour le 6 octobre 2020.

### **Pièces à fournir en ligne :**

1. CV en français ou en allemand avec photo (max. 2 pages)
2. Lettre de motivation obligatoirement en allemand (max. 2 pages)
3. Si possible, attestation du niveau de langue en allemand (B2)
4. Si possible, certificat attestant d'un séjour prolongé ou de travail en pays germanophone.

### **B. Effectifs prévisionnels**

*Préciser le nombre minimum en dessous duquel la formation ne peut pas ouvrir, le nombre envisagé et le nombre maximal que la formation peut accueillir.*

Effectif minimum : 5 Français

Effectif envisagé : 10 Français

Effectif maximum : 20 en tout (avec les candidats suisses et allemands).

### **IX. Modalités d'évaluation des étudiants**

L'évaluation des connaissances s'effectuera dans le cadre du contrôle continu intégral.

Ce diplôme d'université sera décerné aux stagiaires qui auront obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à dix sur vingt (10/20) aux unités d'enseignement évaluées (UE 1, UE 2.1, UE 2.2, UE 3) affectées de leur coefficient respectif. Les UE se compensent entre elles.

#### **Modalités de contrôle des connaissances**

Les documents écrits doivent parvenir à l' INSPÉ de l'Académie de Strasbourg.

Les documents dans le cadre du contrôle continu sont à déposer en version numérique sur une plateforme dédiée, aux dates indiquées.

#### **Echéancier**

- Une présentation de 4 minutes sera déposée en ligne sous forme de CC (évaluation de la compétence linguistique pour le module UE 1).

- Les documents à rendre dans le cadre de la formation didactique sont à déposer sur la plateforme sous forme de CC (UE 2), puis sur place pour le séminaire de production en juillet 2021 (UE3).
- Le portfolio de stage (UE 4) sera adressé en version imprimée et électronique à Mme Geiger-Jaillet à l'I INSPÉ au plus tard pour le 30 septembre de l'année d'inscription.

### **Evaluateurs**

Les formateurs INSPÉ qui interviennent dans le DU constituent le jury de la promotion, éventuellement complétés par d'autres enseignants de l'équipe pédagogique.

### **Evaluations pour chaque UE**

#### **UE 1 Evaluation de la compétence linguistique (1 note)**

Exposé en langue allemande sous forme de présentation vidéo enregistrée à déposer sur la plateforme (durée de l'exposé : 4 minutes). Pas d'entretien.

#### **Conditions à remplir :**

- a. Thème : la place de sa discipline dans le système scolaire d'un *Bundesland* allemand / d'un canton suisse germanophone ou en Autriche (Organisation administrative et pédagogique, programmes officiels, approches didactiques, formation des enseignants, réformes en cours et impact sur la discipline enseignée, enseignement de la discipline non linguistique, intégration du fait culturel, comparaison des systèmes français et allemands etc.).
- b. Une approche contrastive est à privilégier.
- c. Un support visuel complémentaire (présentation PPT et / ou Handout) peut être déposé sur la plateforme en même temps que l'enregistrement, si le candidat le souhaite.

#### **Modalités spécifiques :**

- a. Les étudiants-stagiaires à mi-temps inscrits en M2 Master MEEF Second degré qui doivent passer l'UE langue sont dispensés de l'évaluation de la compétence linguistique. La moyenne des deux notes obtenues à chacun des deux semestres à cette UE tiendra lieu de note pour l'évaluation de la compétence linguistique du D.U.
- b. Les stagiaires à mi-temps déjà titulaires d'un M2 sont soumis à l'évaluation de la compétence linguistique.
- c. Les fonctionnaires stagiaires à temps plein sont soumis à l'évaluation de la compétence linguistique. Compte tenu de leur affectation probable dans une autre Académie que celle d'Alsace, l'évaluation aura lieu au plus tard avant le début des congés estivaux 2021.

## **UE 2. Evaluation des contenus de la formation didactique (1 note)**

Les documents sont à déposer sur la plateforme d'enseignement du D.U. aux dates indiquées (*contrôle continu pendant l'année*).

- Dépôt 1. Analyse d'une fiche de travail<sup>2</sup> en français (destinée aux élèves) selon les critères indiqués pendant le cours. (3 pages). Ce dépôt n'est pas noté.
- Dépôt 2. Analyse critique et amélioration d'une fiche de travail<sup>1</sup> en allemand (destinée aux élèves d'un cours bilingue, dans un cours de la discipline du candidat) selon les critères indiqués pendant le cours. (5 pages). Ce dépôt est noté.

### Conditions à remplir :

- a. La réalisation du dossier s'effectue à la maison.
- b. Forme : Dépôt 1  
2-3 pages (hors page de garde, hors annexes). La fiche de travail analysée et/ou conçue doit figurer en annexe. Ce dépôt n'est pas noté.
- c. Forme :  
Dépôt 2 de 5 pages (hors page de garde, hors annexes). La fiche de travail analysée et la fiche modifiée doivent figurer en annexe. Ce dépôt est noté.
- d. Langue : Le dossier peut être réalisé en français ou en allemand.
- e. Dépôt : sur la plateforme aux dates indiquées.

## **UE 3. Evaluation des contenus de la formation didactique (2 notes)**

### Première partie concernant le cours en ligne (UE 3, 1e partie)

L'évaluation se fait sur base d'un plan de travail (1 note) : Préparation d'un document pour un cours et correction raisonné d'un document d'élève.

Les documents sont à déposer sur la plateforme aux dates indiquées (*contrôle continu pendant l'année*).

### Conditions à remplir :

- a. La réalisation s'effectue à la maison.
- b. Forme : Indications faites en cours.
- c. Langue : La rédaction se fait en allemand ou en français, selon la tâche demandée.
- d. Dépôt : sur la plateforme.

### Deuxième partie concernant le séminaire en présentiel en juillet 2021 (UE3, 2<sup>e</sup> partie).

- Conception par le candidat de supports de cours utilisables en DEL2/ DNL, selon la discipline et la thématique à affiner (une note).

---

<sup>2</sup> ou d'un support écrit dans le cadre d'une situation d'apprentissage (en voie professionnelle, en industrie).

#### Conditions à remplir :

Ces productions seront à rédiger sur place, lors du séminaire regroupé à Karlsruhe avec les partenaires allemands (en juillet 2021), et en collaboration avec les collègues suisses. Si nécessaire, un délai sera accordé pour peaufiner la rédaction après le séminaire. (Date ultime de rendu à fixer).

#### **UE 4 Evaluation d'une situation de stage : Portfolio à rendre (1 note)**

Ce portfolio regroupe deux documents. Chacun de ces deux documents compte pour 50% de la note (sur 20).

##### 1. Ecrit réflexif sur une situation observée pendant le stage (en France et/ou en Allemagne).

Des indications plus précises seront fournies pendant la formation.

##### 2. Analyse d'un document

Le document désigne tout support graphique ou iconographique : il peut s'agir de photos ou de plans concernant l'organisation de l'espace, de photos relatives à l'affichage dans la classe, de la copie d'un bulletin, d'un examen ou d'un contrôle, de la préparation d'un cours ou d'une séquence, d'une évaluation, de traces écrites dans le cahier ou sur le tableau (photos), de photos prises en atelier... La liste est non exhaustive. Le « document » est à interpréter au sens large : support, papier, photo etc.

#### Conditions à remplir :

- a. La réalisation s'effectue à la maison.
- b. Forme :
  - Le portfolio doit compter environ 9 pages + annexes. Les annexes ne comptent pas pour le nombre de pages ; elles sont à placer directement après le document analysé.
  - Le portfolio est rédigé en caractère Times New Roman, 12, interligne simple, avec un sommaire paginé.
  - Une bibliographie sélective (5 éléments environ) par rapport à la thématique est attendue.
- c. Langue : Une des deux parties doit être rédigée en langue allemande.
- d. Dépôt : Le portfolio doit être déposé en version imprimée au plus tard au 30 septembre et déposé sous forme électronique (format PDF) sur la plateforme,

#### **UE 5 Préparation à la certification complémentaire (10 h/ par candidat, pas de note)**

Pas d'évaluation prévue dans le cadre du D.U.

Les candidats passent la certification complémentaire selon les modalités indiquées par le Rectorat.

#### **UE 6 Accompagnement personnalisé (2 h/ par candidat, pas de note)**

Pas d'évaluation spécifique prévue.

L'accompagnement se fait individuellement ou en petit groupe, selon les besoins exprimés (p.ex. en bureautique : savoir concevoir une table des matières automatique, prise en main des cours en ligne ...).

## X. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

### A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
Eva FEIG	Docteur	--	INSPÉ	25	Enseignement de la langue/Didactique DEL2 Accompagnement
Anemone GEIGER-JAILLET	Professeur	7ème	INSPÉ	60 *	Didactique DEL2 encadrement de stage Accompagnement
Esther SCHEIDECKER	Agrégée d'histoire-géographie	--	Rectorat	6	Didactique DEL2 Certification
Gérald SCHLEMMINGER	Professeur	12ème, 70ème	PH Karlsruhe	40*	Didactique DEL2
Céline BICHON	Enseignante		PH Karlsruhe	12	Didactique DEL2
Régine ROULET	Enseignante		HEP BEJUNE	24	Didactique; Interculturel
La Fabrique/ ESPE	Jérémy Beudet/ Michelle Archambault		INSPÉ	9	Prise en main dispositifs en ligne
Daniela Ullsperger (Schulpraktisches Seminar Berlin /Treptow-Köpenick)	Professeurs	--	Etablissements partenaires allemands	6	Didactique Didactique DEL2
Nicole Kränkel-Schwartz (Staatliches Seminar Offenburg)	Directrice	--		2	Mise en stage
Martin Thoböll (Staatliches Seminar Freiburg)	Directeur	--		2	Mise en stage

\*Anémone GEIGER-JAILLET : dont 24 HeTD en commun avec la PH Karlsruhe

Gérald SCHLEMMINGER : dont 24 HeTD en commun avec l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg

### B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Esther SCHEIDECKER	Rectorat	5h	Certification complémentaire : Vue d'ensemble des exigences et différences par discipline (selon les disciplines et niveaux scolaires des participants)
Pascal Rose (IPR d'allemand) et/ou Sylvain Gland (IPR d'histoire-géographie)	Rectorat (demandé)	3h	Certification complémentaire : aspect linguistique en allemand et disciplinaire (HG)
Dominique DROUARD	Rectorat/ DARILV	2h	Dispositifs académiques et nationaux de mobilité
Verwisch, Sophie	Rectorat (demandé)		Découverte du monde prof.

## XI. Enseignements

*Si le diplôme comporte des spécialités, parcours ou options, vous pouvez dupliquer le tableau suivant autant de fois que nécessaire, en indiquant les UE communes/mutualisées aux différents cursus, par le biais d'un code couleur par exemple. Dans tous les cas, faire figurer en bleu les enseignements qui sont mutualisés avec une autre formation, et indiquer qui porte le cours en question.*

*Attention, les crédits européens ne peuvent concerner que des diplômes habilités, accrédités ou octroyant le grade de licence ou master. Pour tous les autres, les crédits ne seront pas reconnus au niveau européen et devront faire l'objet d'une reconnaissance formelle par les partenaires éventuels, nationaux ou internationaux.*

Intitulé de l'UE	Crédits	Compétences attendues	Matières	CI	TD	Total coût (HETD)
<b>UE 1 – Langue allemande</b> Resp : Eva Feig		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Parler et écrire une langue lexicalement et syntaxiquement correcte et adaptée à des publics scolaires</li> <li>* Pratiquer les différents niveaux de langue (BICS, CALP) et le langage spécialisé par discipline</li> <li>* Connaître les fonctions de la langue les plus utilisées dans la discipline</li> </ul>	Allemand	20	-	25
<b>UE 2 Didactique en DEL2</b> (en coopération avec les partenaires allemands) Resp : Anemone Geiger-Jaillet		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Maîtriser les niveaux de langue : La langue de tous les jours (BICS), le langage cognitivo-académique (CALP), le langage spécialisé dans les documents DEL2,</li> <li>* Savoir évaluer les capacités cognitives mobilisées à partir d'une fiche élève</li> <li>* Savoir concevoir des fiches de travail avec différents types d'aide</li> <li>* Savoir concevoir des fiches destinées à l'évaluation en DEL2</li> <li>* Guider l'autonomisation de l'enseignant et de l'élève en DEL2</li> <li>* Connaître, par discipline, des ressources pour l'enseignement (des DEL2) en allemand.</li> </ul>	Didactique	24	4 CM	36
<b>UE 3 Didactique en DEL2</b> (en coopération avec les partenaires allemands) Resp : Céline Bichon/ Gérald Schlemminger		<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mener une réflexion sur la transposition didactique</li> <li>* Analyser des documents en vue de leur transposition</li> <li>* Réduire un document authentique pour les élèves</li> <li>* Évaluer les acquis disciplinaires et linguistiques des élèves</li> <li>* Élaborer des supports communs bilingues dans le cadre d'un projet franco-allemand</li> </ul>	Didactique des disciplines	4	18  28	51

<p><b>UE 4 – Stage pratique d’observation accompagnée</b></p> <p>Resp : Anemone Geiger-Jaillet</p>	<p>* Connaître les spécificités de l’organisation de cours en DEL2 dans différents contextes  *Connaître les dispositifs de mobilité (élèves, enseignants) vers les pays germanophones  * Observer la double transposition didactique mise en œuvre dans des cours de DEL2 dans un pays germanophone  * Connaître différentes modalités d’évaluation de la discipline enseignée en L2 en France et en Allemagne  *Savoir analyser des différences culturelles au niveau de l’enseignement  * Intervenir ponctuellement dans le cadre de ces cours en étroite concertation avec l’enseignant en poste  * Effectuer <b>24 h d’observation de classe</b></p>	<p>Stage</p>	<p>10</p>		<p>12,5</p>
<p><b>UE 5 Certification (facultative)</b></p> <p>Resp : Esther Scheidecker</p>	<p>*Connaître les dispositifs des SELO, des DEL2 dans l’académie de Strasbourg et en France  *se préparer aux épreuves de la certification  *Dispositifs transfrontaliers d’apprentissage</p>	<p>Did. des disciplines</p>	<p>8</p>	<p>2</p>	<p>12</p>
<p><b>UE 6 Accompagnement personnalisé</b></p> <p>Resp : Anemone Geiger-Jaillet</p>	<p>* être accueilli au début de la formation sur place  * être initié à la prise en main des cours en ligne  *connaître les ressources en lignes utiles à la formation  *être accompagné en petit groupe pour des besoins spécifiques  *être aidé à travailler dans de bonnes conditions et à réaliser les travaux demandés de la formation</p>	<p>FOAD TICE</p>	<p>3</p>	<p>5</p>	<p>2h/ par <b>10 inscrits</b> = 20 h</p>
<p><b>Sous-total</b></p>			<p>69 CI</p>	<p>53TD 4 CM</p>	<p>20TD</p>
<p><b>Total</b></p>			<p><b>4 CM + 69 CI + 73 TD = 165,25 HeTD</b></p>		

**Total heures /stagiaire : 128 h avec l’option UE5, (118 h sans).**



**Tableau de la répartition des cours en présentiel et en ligne pour 2020-2021 (heures de formation stagiaires)**

<b>UE</b>	<b>total heures formation par stagiaire</b>	<b>Dont heures en présentiel</b>	<b>Dont heures de formation en ligne</b>
UE 1	20	0	20
UE 2	28	4 (séminaire de juillet 2021)	24
UE 3	50	24 h (séminaire de juillet 2021)	28
UE 4	10 24 h de stage individuel	2 (octobre 2020) 24 h de stage individuel	8
UE 5	10	6 (octobre 2020)	4
UE 6	8 + 2h/personne/ x 10 stagiaires 20 h pour le groupe	8 (octobre 2020)	12
<b>Total</b>	<b>128</b>	<b>40</b>	<b>94</b>

## **XII.** Dispositifs de **suivi** de la formation

- **Évaluation des formations : Oui** (questionnaire de satisfaction)
- **Évaluation des enseignements : Oui** (questionnaire de satisfaction)
- **Conseil de perfectionnement** : réunions des équipes pédagogiques ; réunions des stagiaires avec la responsable du D.U. ; réunions avec la DARILV (Rectorat)
- **Autres dispositifs, le cas échéant** : réunions avec les inspecteurs régionaux des disciplines concernées par la certification complémentaire (variable selon l'origine des inscrits, tous ne sont pas concernés tous les ans).
- **Coordination** des Responsables de programme signataires de la Convention trinationale du 30 juin 2020 (HEP BEJUNE ; PH Karlsruhe ; Unistra)

### XIII. Budget prévisionnel

#### A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômés gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

**Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.**

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

#### B. Paramétrage des droits d'inscription

##### 1. Droits de base du diplôme

MASTER ( ) *Cocher ce qui convient*

##### 2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit de base (Master)	Montant du droit spécifique	Somme totale payée par l'inscrit	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
FP70UA/320, CGE : SFC	159 €	100 € pour les étudiants inscrits en masters MEEF	259 €	
	243 €	224 € pour les enseignants rattachés à l'académie de Strasbourg (Alsace)	467 €*	
	243 €	693 € pour les autres publics (enseignants autres départements Grand Est, autres académies)	936 €	

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : *En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan*

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : **Non** (x)

*Cocher ce qui convient*

\*Les droits d'inscription, pour les enseignants de l'Académie de Strasbourg, seront pris en charge directement par le Fonds Commun LCR.

#### XIV. Bilan de l'année écoulée (supprimer la rubrique en cas de création de formation)

##### A. Bilan financier de la dernière année de fonctionnement

Détailler le bilan de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

##### B. Bilan en termes d'effectifs

Indiquer les effectifs inscrits d'après les populations concernées : en formation initiale, continue, présentiel, à distance, etc.

	Nombre d'admis	Nombre d'inscrits	Acquis	Non Acquis	Défaillant
ANNEE 2012/2013	15	<b>15</b>	10	1	4
ANNEE 2013/2014	18	<b>12</b>	12	-	-
ANNEE 2014/2015	12	<b>9</b>	6	3	
ANNEE 2015/2016	13	<b>13</b>	9	4 (non terminés)	
ANNEE 2016/2017	11	<b>9</b>	7	1	1
ANNEE 2017/18	13	<b>6</b>	5	-	1 abandon
ANNEE 2018/2019	13	<b>8</b>	3	3 non rendus	2 abandons
ANNEE 2019/20	0	<b>0</b>	Formation non ouverte		

**Total : 52 diplômés**

##### C. Suivi de cohortes

Indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants

- Pour les enseignants déjà en poste, enseignement plus serein et innovant de leurs classes bilingues en charge.
- Intervention de nombreux titulaires du D.U. en poste profilé bilingue dans la formation continue de leur discipline en allemand et dans la production collaborative de supports didactiques dédiés à l'enseignement bilingue.
- Pour certains enseignants, le D.U. a permis d'obtenir un poste profilé DNL/DEL2.
- Or, pour les stagiaires en Master 2 MEEF, l'obtention du D.U. n'est pas une garantie de maintien dans l'académie de Strasbourg.

## Renouvellement

## Autofinancement du diplôme

En vert, les variables à ajuster

Nom de l'étape/diplôme

DU Enseigner sa discipline en langue allemande

Code de l'étape

Saisir dans les cases vertes uniquement

	Effectifs prévisionnels en IA	Tarifs (droits de base Master)	Tarifs (droits spécifiques)	Somme totale payées par l'inscrit
Etudiants inscrits en Master MEEF - formation initiale	1	159	100	259
Enseignants rattachés à l'Académie Alsace	7	243	224	467
Autre public (autres départements Grand Est et autres départements)	3	243	693	936
Etudiants inscrits dans le cadre du partenariat trinational	10	0	0	0
	21			

DU Enseigner sa discipline en langue allemande				Total en €	Total par étudiant (moyenne indicative)
<b>Recettes</b>				<b>22 711 €</b>	<b>1 081 €</b>
Droit (de base et spécifiques) : prix unitaire * nb d'étudiants				6 336 €	
Exonérations					
Subventions	Organisme subventionnaire	Total		16 375 €	
	Rectorat	Ingénierie pédagogique E. Scheidecker - Indemnité de mission particulière		1 875 €	
	Rectorat	Participation aux coûts d'enseignement : Convention pluripartite		7 800 €	
	Partenaires	Participation aux coûts de la formation : Partenaire Suisse		4 700 €	
		Participation aux coûts d'enseignement : Subvention INSPE		2 000 €	
<b>Dépenses</b>				<b>22 695 €</b>	<b>1 081 €</b>
Dépenses d'enseignement				19 357 €	
	HeTD spécifiques au DU	Coût horaire €/HeTD	Coût total		
Heures enseignement - <i>Chargée d'enseignement vacataire</i>	33	52,00 €	1 716,00 €	1 716 €	
Heures enseignement - <i>Titulaires</i>	63	242,00 €	15 246,00 €	15 246 €	
Heures de présentation des outils à distance - <i>Fabrique</i>	0	52,00 €	- €	- €	
Responsabilité pédagogique du DU - A. Geiger-Jaillet - <i>décharge</i>	10	52,00 €	520,00 €	520 €	
Ingénierie pédagogique - E. Scheidecker	Forfait Rectorat (IMP)			1 875 €	
Dépenses de fonctionnement				- €	
Restauration et hébergement	Prise en charge pour les enseignants de l'académie de S.				
Transport	Prise en charge pour les enseignants de l'académie de S.				
Publicité				- €	
Dépenses diverses				- €	
Dépenses administratives refacturées à la composante				749 €	
Population étudiante	Effectifs	Droits spécifiques	Participation de la cohorte aux frais direct		
Etudiants inscrits en Master MEEF - formation initiale	1	100,00 €	20%	20 €	
Enseignants rattachés à l'Académie Alsace	7	224,00 €	20%	314 €	
Autre public (autres départements Grand Est et autres départemer	3	693,00 €	20%	416 €	
Etudiants inscrits dans le cadre du partenariat trinational	10	- €	20%	- €	
Participation aux frais de l'établissement				2 589 €	
	Effectifs	Droits de base	Participation de la cohorte aux frais direct		
Etudiants inscrits en Master MEEF - formation initiale	1	159,00 €	100%	159 €	
Enseignants rattachés à l'Académie Alsace	7	243,00 €	100%	1 701 €	
Autre public (autres départements Grand Est et autres départemer	3	243,00 €	100%	729 €	
Etudiants inscrits dans le cadre du partenariat trinational	10	- €	100%	- €	

<b>Résultat</b>	<b>16 €</b>
-----------------	-------------

Début de la formation en présentiel à Strasbourg : du 19 au 21 octobre 2020

Semaine regroupée à Karlsruhe : semaine du 5 au 9 juillet 2021

## Informations complémentaires

### ■ Volume horaire par stagiaire

Le volume horaire de cette formation s'élève à 128h par stagiaire :

- **20h de cours en ligne** de perfectionnement linguistique en langue allemande (UE 1)
- 78h de cours de didactique DEL2 (disciplinaire + didactique des disciplines en L2) et collaboration avec des partenaires allemands (UE 2 et UE 3) **dont 52h en ligne**
- 10h de préparation du stage en amont, puis exploitation des observations au retour de stage (UE 4) **dont 8h en ligne**
- 24h de stage individuel
  1. observation de cours bilingues en France (au moins 1 journée)
  2. stage de pratique accompagnée en Allemagne (au moins 3 jours)
- 10h de préparation facultative à la certification complémentaire (UE 5) **dont 4h en ligne**
- 2h d'accompagnement individualisé (par inscrit) sur la durée de la formation et 10h d'outils pour le travail à distance (UE 6).

Les cours en ligne auront lieu les jeudis soirs de 18h à 20h. Les heures d'observation et de pratique accompagnée en Alsace ou dans les régions voisines sont fonction de l'emploi du temps de l'enseignant et de son lieu de résidence. Alternativement, le stage en Allemagne devra avoir été effectué au plus tard en juillet 2021.

### ■ Offre de stage dans un établissement berlinois

L'inscription à la formation offre la possibilité de découvrir pendant une semaine la réalité du système scolaire berlinois. Cette semaine de stage ne peut avoir lieu qu'hors temps scolaire et se tient généralement au printemps. Ce stage pourra être choisi à la place du stage massé en juillet ou d'un stage filé pendant l'année..

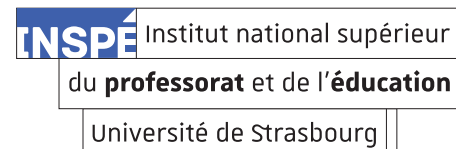
### ■ Evaluation

L'évaluation des connaissances et de la compétence linguistique s'effectuera dans le cadre du contrôle continu intégral.

Les derniers travaux à évaluer doivent être rendus pour le 30 septembre 2021. Ce diplôme d'université sera décerné aux stagiaires qui auront obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à dix sur vingt (10/20) aux unités d'enseignement évaluées (UE 1, UE 2, UE 3, UE 4) affectées de leur coefficient respectif. Les UE se compensent entre elles.

### ■ Coût de la formation

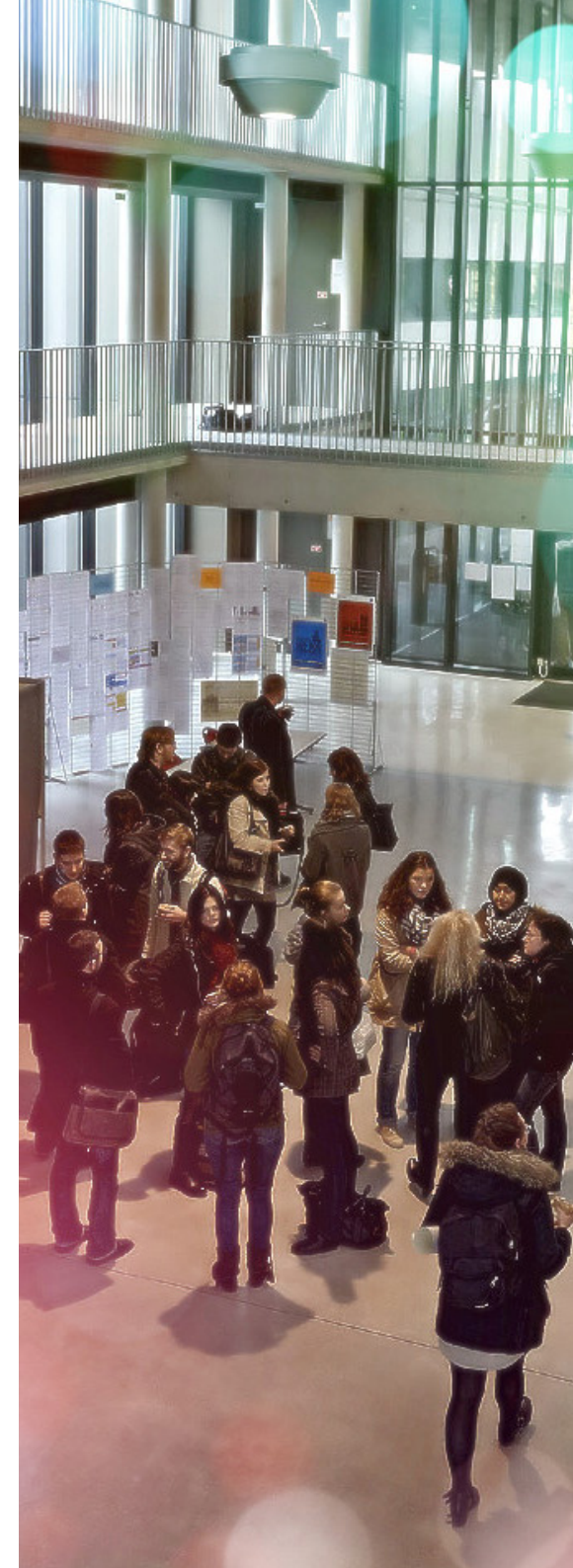
Sur la base prévisionnelle de 15 personnes, les frais d'inscription, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg (droit d'inscription et frais de gestion) s'élèveront à 467 € pour les enseignants en poste dans l'Académie de Strasbourg et seront pris en charge par le Rectorat, à 963 € hors académie et à 259 € pour les étudiants de Master MEEF inscrits à l'INSPÉ de Strasbourg. La formation rentre dans le cadre du CIF (Crédit individuel de formation).



## Diplôme d'Université (DU)

## Enseigner sa discipline en langue allemande

Année universitaire  
2020-2021



## Objectif de la formation

---

Ce diplôme d'université qualifie les enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>d</sup> degré pour enseigner leur(s) discipline(s) en langue allemande. Il contribue ainsi à la politique plurilingue de la Région Grand Est et de l'Académie de Strasbourg.

## Composante de rattachement et partenaires

---

### ■ Composante principale de rattachement et localisation de la formation

INSPÉ de l'Académie de Strasbourg

141 avenue de Colmar - BP 40102 - 67024 STRASBOURG CEDEX

Responsable pour l'INSPÉ : Anemone Geiger-Jaillet | [geiger-jaillet@unistra.fr](mailto:geiger-jaillet@unistra.fr)

Responsable pour le Rectorat de Strasbourg : Esther Scheidecker

[escheidecker@ac-strasbourg.fr](mailto:escheidecker@ac-strasbourg.fr)

Contact administratif : Sylvie Gross | 03.88.43.82.32 | [sylvie.gross@inspe.unistra.fr](mailto:sylvie.gross@inspe.unistra.fr)

### ■ Universités partenaires

Ce diplôme est construit en partenariat avec la *Pädagogische Hochschule de Karlsruhe*, la *Pädagogische Hochschule de Freiburg i.Br.*, la *Haute École Pédagogique de BEJUNE* (Bern Jura Neuchâtel) en Suisse, la *Staatliches Seminar für Didaktik und Lehrerbildung de Freiburg i.Br.*, la *Schulpraktisches Seminar de Berlin-Treptow-Köpenick*.

### ■ Autres partenariats

La délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes (DARILV), la Quadripartite et la Nouvelle Région Grand Est.

Les IA-IPR d'allemand et IPR des disciplines concernées (certification complémentaire).

## Objectifs pédagogiques et professionnels

### Présentation de la formation

---

La formation comprend 5 volets, un volet linguistique (allemand), didactique (DNL/DEL2), un volet stage avec des situations observées en France et en Allemagne dans différents niveaux et différentes situations pédagogiques, un accompagnement personnalisé ainsi qu'un volet (optionnel) comprenant la préparation à la certification complémentaire.

## Conditions d'admission et public concerné

---

### ■ Public visé

- Enseignants du premier et second degré de la voie générale et professionnelle en poste qui souhaitent poser leur candidature à un poste à profil (sections bilingues, sections européennes, classes ABIBAC, Azubi BacPro)
- Enseignants sur poste à profil qui souhaitent acquérir une expertise dans l'enseignement bilingue

- Fonctionnaires stagiaires inscrits en Master MEEF de l'INSPÉ et qui souhaitent s'engager dans un processus de qualification complémentaire. Niveau d'entrée du diplôme : Bac + 3

Ce Diplôme Universitaire n'est pas réservé aux enseignants de l'Académie de Strasbourg. Il s'adresse à tous les enseignants sur le territoire national et du réseau de l'AEFE.

### ■ Mode de recrutement/sélection

- Dépôt d'un dossier de candidature en ligne avant **du 2 au 30 septembre 2020**
- Pièces à fournir en ligne :
  - CV en français ou en allemand avec photo (max. 2 pages)
  - Lettre de motivation obligatoirement en allemand (max. 2 pages)
  - Si possible, attestation de niveau de langue en allemand (B2)
  - Si possible, certificat attestant d'un séjour prolongé ou de travail en pays germanophone.
- En fonction des éléments déposés, le candidat sera contacté pour un entretien téléphonique, en visioconférence ou sur place (Strasbourg) en langue allemande. Communication des avis (favorables ou défavorables) le **6 octobre 2020**.

## Durée, lieux et calendrier de la formation

---

Cette formation académique existe depuis 9 ans. Depuis la rentrée 2018, elle est ouverte aux enseignants du 1<sup>er</sup> degré et aux enseignants de la voie professionnelle.

La formation se compose essentiellement d'enseignements à distance et d'accompagnement personnalisé ainsi que de quelques journées en présentiel selon un calendrier fixé. Les deux temps forts seront les deux semaines de formation en présentiel (à Strasbourg du 19 au 21 octobre 2020, à Karlsruhe en Allemagne du 5 au 9 juillet 2021) où des supports disciplinaires bilingues seront conçus avec des étudiants de la *Pädagogische Hochschule de Karlsruhe*. La 2<sup>ème</sup> immersion concernera le stage en observation, au printemps à Berlin ou avant juillet 2021 dans un autre Land allemand.

### ■ Durée

La période de cours dure 10 mois, d'octobre 2020 au vendredi 9 juillet 2021. Les derniers travaux sont à rendre pour le 30 septembre 2021.

### ■ Lieux

L'essentiel des enseignements se fait par vidéo-conférence et les supports sont déposés sur une plateforme en ligne (*moodle*).

Les formations en présentiel ont lieu sur le site de l'INSPÉ de Strasbourg (du 19 au 21/10/2020). Les enseignements liés aux stages seront dispensés dans les établissements partenaires allemands. Une semaine massée à Karlsruhe en du 5 au 9 juillet 2021 clôturera la formation.

### ■ Calendrier indicatif

Recrutement des candidats (entretien) avec test en allemand : entretiens puis communication des avis le **6 octobre 2020**.

*Sous réserve de validation par les instances de l'Université de Strasbourg à la rentrée 2020-2021*